

ASSEMBLEE GENERALE ADEPAPE 69

A Sarcey, le samedi 28 mars 2020

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

par Thérèse BACHELIER, vice-présidente de l'association

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Les caractéristiques relevées en 2018 se sont accentuées en 2019. L'association fonctionne à 'flux tendu' pour trois raisons principales :

- le temps consacré à l'accueil, aux entretiens et à la prise en charge ;
- la poursuite de l'augmentation des différentes représentations de notre association auprès d'instances officielles du Rhône, de la Métropole et de l'Etat ;
- l'organisation complexe du bénévolat.

I – LA VIE ASSOCIATIVE

Au siège de l'association

Dans ce contexte, on remercie Nathalie pour son efficacité et son implication à assurer un double rôle : le travail administratif, ainsi que l'accueil et l'accompagnement des adhérents, qui nécessitent l'orchestration de multiples contacts avec de nombreux partenaires.

On remercie également Robert Thionois qui coordonne l'attribution des différentes représentations dans les instances de la Métropole et du Département, tout en continuant à assumer plusieurs d'entre elles.

3 bénévoles ont ainsi rejoint l'association au cours de l'année 2019 et ont assuré les représentations dans diverses instances : Marie Ranguis à partir de janvier, Marie-Claude Loir à partir de mai et Paul Dumas à partir de septembre.

2 nouvelles bénévoles ont également proposé de mettre leurs compétences au service de l'association : Danielle Jacoty pour l'apprentissage du français et Marie-Claude Vallet pour le recueil des témoignages.

Merci à tous ces bénévoles pour leur investissement.

Les instances de décision et de contrôle

Compte-tenu des emplois du temps, nous n'avons pu tenir que deux réunions de Conseil d'administration en 2019.

La Commission Sociale (pour l'attribution des aides et des prêts) et la Commission Finances (pour les contrôles comptables) se sont réunies aussi souvent que nécessaire.

Communication

Le site internet est régulièrement mis à jour et fréquemment consulté.

Cette année, 2 bulletins ont été réalisés :

- un bulletin résumant l'Assemblée Générale 2019
- un bulletin de fin d'année présentant les animations 2019.

Une journaliste de l'émission "Dans les yeux d'Olivier" sur France 2 nous a contactés pour interviewer un adhérent sur son parcours d'enfant placé, finalement notre proposition n'a pas été retenue.

Lien avec la Fédération nationale des ADEPAPE

Marie Ranguis et Nathalie se sont rendues au Congrès Fédéral les 9 et 10 mars 2019 à Nancy sur le thème des droits de l'enfant, à l'occasion du 30ème anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Enfant. La présidente n'a pas pu participer à la Conférence des Présidents le 12 octobre à Paris, du fait de son travail.

Lien avec les ADEPAPE des autres départements

Thérèse Bachelier a participé à l'Assemblée générale de l'ADEPAPE de l'Ain le 7 avril à Bourg-en-Bresse.

Robert Thionois et Rachel Flouzat ont participé à l'Assemblée générale de l'ADEPAPE du Puy-de-Dôme le 4 mai à Clermont-Ferrand.

II – LES PARTENARIATS

1. La Métropole de Lyon et le Département du Rhône

Pour la Métropole

Notre interlocutrice est Madame Gauthier, directrice du Service Adoption (Pôle Enfance et Famille de la Délégation Développement Solidaire et Habitat).

Le Comité de coopération de la Maison de l'adoption a organisé une réunion le 13 mars sur la recherche des origines, en présence d'Agnès Martial, directrice de recherche en anthropologie au CNRS à Marseille. Celle-ci a sollicité Robert Thionois pour son témoignage.

Pour le Rhône

Une relation privilégiée se poursuit avec Madame Guth, cheffe du Service Adoption, Pupilles et Origines (Direction Enfance et Famille du Pôle Solidarités) et son équipe.

Robert Thionois a participé au Forum des Solidarités le 31 janvier à l'Hôtel du Département avec une table ronde sur la recherche des origines, en présence d'un représentant du CNAOP¹.

Une visite des Archives départementales et métropolitaines a été organisée le 17 mai sur proposition de Madame Guyvarch, conservateur archiviste, avec un groupe de participants de l'association. Madame Guyvarch a également proposé un accès au dossier personnel pour nos adhérents : une pupille de l'Etat a bénéficié de ce service.

2. Les partenariats associatifs

CAPSO (anciennement ADAEAR)

Le lien historique se maintient avec l'ADAEAR, qui a changé de nom en 2019 pour devenir CAPSO, Cap Social et Solidaire, et a déménagé son siège social.

Robert Thionois et Rachel Flouzat ont participé le 16 mars à l'anniversaire des 40 ans de l'association.

Evan Barcojo et Robert Thionois étaient présents à leur Assemblée Générale le 17 mai.

Rachel Flouzat, Evan Barcojo et Robert Thionois ont assisté à l'inauguration de CAPSO le 12 septembre dans ses nouveaux locaux.

¹ CNAOP : Conseil National d'Accès aux Origines Personnelles

L'ADEPAPE 69 a signé le renouvellement d'une convention de partenariat avec un des établissements de CAPSO, le SIAJE².

ACOLEA (anciennement SLEA)

La SLEA a fusionné en 2019 avec ACOLADE oeuvrant dans le domaine de la Protection de l'Enfance. Des réunions de travail ont eu lieu avec Madame Chavanne dans le cadre du travail avec le SIAJE sur le Groupe d'expression jeunes majeurs.

EFA (Enfance et Familles d'Adoption)

La relation avec EFA, et sa présidente Madame Mony, s'est renforcée cette année.

Thérèse Bachelier et Rachel Flouzat étaient présentes à l'Assemblée Générale d'EFA le 10 février à Ecully.

Evan Barcojo a participé à la conférence d'EFA le 24 juin sur les spécificités de l'adoption dans l'éducation des enfants.

AFAR (Association des Familles d'Accueil du Rhône)

Des échanges constructifs ont été menés cette année encore entre nos deux associations.

Nous avons rencontré la nouvelle présidente de l'AFAR, Madame Hassine, tout en conservant le lien avec l'ancien président, Monsieur Lamborot, qui oeuvre aussi au niveau national.

Madame Verot, une famille d'accueil, nous a sollicité dans le cadre d'une instance ASE (accueil des adolescents placés en familles d'accueil) et nous a adressé les 2 jeunes hommes de 17 ans dont elle a la charge, pour une rencontre avec notre Groupe jeunes du samedi.

HORIZON PARRAINAGE

Rachel Flouzat, Bénédicte Foucher et Andrée Regad (toutes les trois membres de notre Conseil d'administration) ont participé à l'Assemblée Générale d'Horizon Parrainage le 6 avril à Lyon 7ème.

LES APPRENTIS D'AUTEUIL

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec Monsieur Carrelet, directeur d'un Foyer Jeunes Travailleurs Apprentis d'Auteuil à Vaulx-en-Velin, concernant la mise en place d'un dispositif appelé La Touline : il s'agit de l'accompagnement à l'autonomie de jeunes sortant de l'ASE, en appui sur un réseau de partenaires locaux. Depuis janvier 2019, une coopération s'est installée de manière régulière et positive avec la coordinatrice de La Touline Lyon, Jehanne Magnin, éducatrice spécialisée. Nathalie sollicite Jehanne pour des conseils et des prises en charge particulièrement problématiques : le travail est conjoint sur la démarche à suivre, qui est adaptée selon les situations. Cette collaboration constructive est ainsi effective dans la durée pour 4 jeunes majeurs de l'Adepape.

MAISONS DE LA METROPOLE (MDM)

Par l'intermédiaire de Jehanne Magnin, une représentante du Service Enfance de la MDM de Saint-Priest, Marie Jomard, nous a sollicités pour organiser leurs réunions jeunes, appelées "expérimentation jeunes majeurs" ou "action collective", dans les locaux de l'Adepape.

Il s'agit d'ateliers pratiques et ludiques sur les thèmes de l'accès au logement et de l'accès au droit, destinés à des futurs majeurs (17 ans) accompagnés par les services ASE des villes de l'Est lyonnais (Vaulx-en-Velin, Décines, Meyzieu, Bron).

En 2019, 3 rencontres ont été programmées et ont donné lieu à une intervention introductive d'Evan Barcojo.

² SIAJE : Service d'Insertion et d'Accompagnement des Jeunes par l'Educatif

III – LES REPRESENTATIONS LEGALES

Elle se sont démultipliées cette année et ont nécessité une mobilisation accrue des bénévoles de l'association sur des postes de représentants titulaires ou suppléants dans les nombreuses instances déjà existantes et celles mises en place au cours de l'année 2019.

Conseil de famille des Pupilles de l'Etat et Commissions d'agrément aux fins d'adoption

La loi - Article L224.1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles - prévoit la participation des ADEPAPE au Conseil de famille et aux Commissions d'agrément.

En 2019, Marie Ranguis a assuré la représentation de l'association en tant que titulaire au Conseil de famille, Marie-Claude Loir étant sa suppléante.

Marie-Claude Loir était titulaire de la Commission d'agrément A, et Marie Ranguis sa suppléante.

Mme Ranguis était titulaire de la Commission B, et Mme Loir sa suppléante.

Commission d'examen de la situation et du statut des enfants confiés (CESSEC)

Cette nouvelle représentation légale est prévue par la Loi du 14 mars 2016 relative à la Protection de l'Enfant. Le décret du 30 novembre 2016 prévoit la présence des ADEPAPE dans cette instance.

La CESSEC a été mise en place distinctement au niveau de la Métropole fin 2017 et au niveau du Département début 2019.

Cette Commission est chargée d'améliorer le repérage des risques de délaissement parental, et de faire évoluer le statut juridique, s'il est jugé inadapté, d'un enfant confié à l'ASE. Cette Commission a une composition pluri-disciplinaire et pluri-institutionnelle, elle donne un avis.

En 2019 à la Métropole, l'association a d'abord été représentée par Robert Thionois comme titulaire avec Thérèse Bachelier comme suppléante, puis par Paul Dumas comme titulaire avec Robert Thionois comme suppléant.

Pour le Rhône, Marie Ranguis a assuré la représentation en tant que titulaire, Robert Thionois étant son suppléant.

Commission d'Information et de Sélection des Projets

Cette Commission a été mise place au cours de l'année 2019 à la Métropole et dans le Rhône.

Pour la Métropole, le premier appel à projets concernait le public des Mineurs Non Accompagnés (MNA) avec des dispositifs d'accompagnement et d'hébergement : Robert Thionois et Paul Dumas ont assuré les représentations.

Pour le Rhône, Paul Dumas était titulaire et Robert Thionois suppléant pour un appel à projets Protection de l'Enfance.

Concertation des usagers dans la cadre du Plan Pauvreté

En 2019, les réunions en lien avec la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté ont été nombreuses, aussi bien au niveau de la Métropole que du Rhône.

Robert Thionois a participé à certaines de ces réunions.

Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance du Rhône (ODPE)

La réunion de lancement a eu lieu en juillet 2019 en présence de Robert Thionois, Paul Dumas étant également représentant de l'Adepape dans cette instance.

Le premier groupe de travail concernait la prévention des sorties sèches de l'ASE.

IV – LES ANIMATIONS en 2019

- **Après-midi festif de janvier** : le dimanche 13 janvier après-midi, 14 adhérents se sont retrouvés à la Maison des Associations de Lyon 3ème. Au programme : galettes des rois, papillotes, pétillant, loto, chansons et bonne humeur...
- **Film *Pupille*** : un groupe de 14 personnes, adhérents, proches et soutiens de l'association, ont participé le 9 février à une sortie cinéma qui s'est révélée pleine d'émotions... A mi-chemin entre la fiction et le documentaire, ce récit juste et sensible, interprété avec talent par des acteurs de renom, a fait écho aux histoires personnelles et aux vécus institutionnels.
- **Visite des Archives départementales et métropolitaines** : le 17 mai, 11 personnes ont pu découvrir les Archives, le bâtiment dans son ensemble, son fonctionnement et ses trésors, avec un accent sur les documents relatifs aux enfants placés.
- **Assemblée générale de l'Adepape 69** : elle s'est tenue le samedi 13 avril à Saint-Germain-au-Mont-d'Or avec un discours d'accueil du Maire, Monsieur Renaud George, et l'intervention d'une députée du Rhône, Madame Blandine Brocard. 57 personnes ont participé à cet évènement qui a eu pour caractéristique en 2019 de rassembler autant d'adhérents que de professionnels.
- **Restaurant** : le samedi 5 octobre à midi, 11 membres de l'association ont dégusté un bon repas dans un restaurant en bord de Saône, le bien-nommé *La vie en rose*, à Albigny-sur-Saône.

V – L'ACTION SOCIALE

Pour l'année 2019, on remarque une augmentation significative des entretiens réalisés en faveur d'un plus petit nombre de personnes.

Ce qui signifie que **le suivi** de certains de nos adhérents s'est accentué et se traduit par des entretiens physiques et téléphoniques réguliers pour répondre aux diverses demandes de nature différente émanant d'une même personne. Le suivi permet aussi de garder le contact avec les adhérents, prendre de leurs nouvelles et faire le point sur des situations précises au niveau de leur formation, leur travail, leur logement, leur santé, leurs papiers.

Ainsi, pour aider concrètement chacun de ces adhérents, de nombreux contacts sont effectués (sur place, par téléphone ou par mail) avec des **professionnels**, et des collaborations peuvent être mises en place. Ces démarches sont comptabilisées dans les entretiens du tableau récapitulatif. On distingue différents interlocuteurs avec lesquels nous avons travaillé au cours de l'année 2019 : des travailleurs sociaux, d'autres ADEPAPE, des associations caritatives et des associations de Protection de l'Enfance, des foyers d'hébergement, des services institutionnels, des familles d'accueil,

Cette année, les sollicitations des institutions, les demandes d'étudiants/chercheurs, et les relations avec les autres ADEPAPE sont en nette croissance. Ainsi, les **ADEPAPE 87, 59 et 63** nous ont adressé des personnes souhaitant s'installer dans notre département et qui ont pu bénéficier d'une entraide efficace au niveau financier et administratif, grâce à une collaboration renforcée entre nos associations. Le président de l'ADEPAPE 21 a échangé avec notre présidente sur les conventions de partenariat mises en place en Côte-d'Or.

Avec le Plan Pauvreté 2019, plusieurs structures nous ont présenté des jeunes de 17 ans pour anticiper leur sortie du dispositif ASE, ou nous ont orienté des jeunes en sortie sèche à 18 ans. La venue de ces jeunes n'est pas encore effective.

Cette année, on note une prédominance des **aides administratives** pour un nombre accru de demandeurs. Il s'agit du remplissage de différents formulaires papier, de la consultation et mise à jour de comptes en ligne, de contacts avec des prestataires, de la rédaction de courriers.... Un volume horaire important est consacré à la constitution des dossiers pour la Préfecture (première demande de titre de séjour ou demande de naturalisation). Les **aides au logement** sont en augmentation du fait de la collaboration avec le dispositif de La Touline.

Concernant le **permis de conduire**, la convention de partenariat avec l'auto-école Montesquieu a encore bien fonctionné pour 2 de nos jeunes au cours du premier semestre 2019, puis l'établissement a fermé ses portes. L'Adepape a ensuite établi une relation partenariale avec l'auto-école sociale des Apprentis d'Auteuil qui propose une pédagogie adaptée pour un moindre coût, selon certains critères (problématique personnelle et projet professionnel). Un de nos jeunes a pu en bénéficier cette année : en situation d'échec 5 fois de suite en auto-école traditionnelle, il a réussi son code et sa conduite du premier coup avec l'auto-école sociale qui lui a appris à gérer son stress.

Tableau récapitulatif des entretiens et aides sur les 3 dernières années

		2017	2018	2019
Accueil	Nombre total d'entretiens	202	277	312
	Entretiens jeunes	156 pour 25 personnes	222 pour 31 personnes	250 pour 24 personnes
	Entretiens > 30 ans	46 pour 20 personnes	55 pour 16 personnes	62 pour 11 personnes
	Recherche des origines	17 pour 13 personnes	19 pour 7 personnes	8 pour 5 personnes
	Consultation de dossier	1	1	1
Aides financières	Prêts	1	4 pour 4 personnes	11 pour 7 personnes
	Secours	21 pour 12 personnes	24 pour 10 personnes	57 pour 14 personnes
Aide à l'insertion	Emploi Formation Permis de conduire	21 pour 11 personnes	42 pour 9 personnes	24 pour 10 personnes
	Administratif	36 pour 8 personnes	30 pour 5 personnes	50 pour 13 personnes
	Logement	6 pour 5 personnes	15 pour 5 personnes	21 pour 8 personnes